

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
de la région Pays de la Loire**

Avis du CSRPN plénier du 06/04/2023

Le nombre de membres (présents et mandats) est de 30.
Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement.

Avis sans rapporteur	Avis sur une DEP concernant la destruction de nids de Martinets noirs, rue du Cormier à Nantes (44) Numéro Onagre : 2023-01-33x-00082	Bénéficiaires : Nantes métropole habitat	Avis : Favorable
----------------------	--	---	---------------------

Liste des espèces protégées impactées :

Faune :

- *Apus apus* Martinet noir
- *Passer domesticus* Moineau domestique

Échanges

Le CSRPN demande s'il y a un suivi d'efficacité de prévu.

Le porteur de projet indique que cela n'est pas encore prévu mais qu'ils doivent voir la suite avec la LPO 44. La LPO 44 a évoqué la possibilité d'utiliser de la repasse.

Le CSRPN informe le porteur de projet qu'il est généralement prescrit un suivi sur 5 ans pour vérifier que les mesures ont fonctionné.

Le CSRPN indique que pour les prochains projets il faudra avoir une analyse initiale, plutôt qu'attendre l'alerte d'habitants, pour anticiper les problématiques et les calendriers.

Délibération

Le CSRPN souhaite que soit prévu un suivi sur 5 ans.

Le CSRPN s'interroge sur l'intérêt de l'usage de repasse en plus des nichoirs, le bâtiment étant déjà occupé. La mesure permettrait d'avoir un retour d'expérience sur cet usage mais ne semble pas indispensable.

Les questions étant épuisées et les membres n'ayant pas d'autres remarques, le CSRPN donne un avis favorable au projet.

Le 22/04/2023

Le président du CSRPN des Pays de la Loire
Jean-Guy Robin

